

Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs



Décembre 2023 - Janvier 2024

Année 10, n° 11



Dans ce numéro :

<i>Joyeuses Fêtes</i>	1
<i>Conseil du 11 novembre 2023</i>	2
<i>Conseil du 2 décembre 2023</i>	2
<i>Budget 2024</i>	4-6
<i>Le coin des bibliophiles</i>	7
<i>À votre agenda</i>	8

Des bons vœux de la part de votre Municipalité

Conseil municipal

Louise Newbury, Charles Méthé, André-Pierre Contandriopoulos, Joanie Harrison
Luce Provencher

Personnel municipal

Louise Alain, Aurélie Anctil-Castonguay,
Denis Cusson, Keaven-Yannick Desrochers
Jacques Fraser, Martine Girard, Alice Kieran,
Denis Legault

Premiers répondants/Premières répondantes

Geneviève Boudreault, André-Pierre Contandriopoulos, Louise Deschenes, Sylvie Desrosiers, Gérald Dionne jr,
Matthieu Huck, André Malo, Denis Michaud, Louise Newbury, Gail Richardson, Bastien Vézina



Séance du conseil du 11 novembre 2023

Les décisions du conseil

- ◇ Adoption du paiement des honoraires de l'architecte Fabien Nadeau pour l'agrandissement du Pavillon Lindsay au montant de 4 094,63 \$ (tti) ;
- ◇ Adoption de l'embauche de Mme Aurélie Ancil-Castonguay au poste de préposée aux travaux de conciergerie ;
- ◇ Adoption du paiement à l'entreprise Jambette pour la livraison des fibres de cèdre pour le parc pour enfant au montant de 1 417,39 \$ (tti) ;
- ◇ Appui aux Journées de la persévérance scolaire ;
- ◇ Appui à la ville de Percé dans ses démarches juridiques pour faire reconnaître son règlement pour une redevance touristique et don de 250 \$;
- ◇ Adoption de la tarification du Lieu d'enfouissement technique pour l'année 2024 ;
- ◇ Adoption de la date (9 décembre) et des heures (entre 9 h et 10 h 30) pour l'adoption du budget, du plan triennal d'immobilisation 2024-26 et des taux de taxation ;
- ◇ Adoption de l'horaire des séances du conseil pour 2024 ;
- ◇ Adoption du contrat pour l'entretien des chemins d'hiver avec M. Jacques Fraser ;
- ◇ Adoption de l'achat de balises pour le pont de glace auprès de M. Michaël Lajoie-Fraser au montant de 580 \$;
- ◇ Adoption du paiement partiel à Avantis pour la réparation du tracteur au montant de 19 614,15 \$ (tti) ;
- ◇ Autorisation de dépenses pour la bibliothèque au montant de 839,25 \$;
- ◇ Adoption de l'intérêt de la Municipalité à participer au Programme territorial d'aide financière à la restauration patrimoniale et s'y engage pour un montant de 5 000 \$;
- ◇ Autorisation pour aller en appel d'offres pour les travaux d'installation d'une toilette au Pavillon Lindsay ;
- ◇ Nomination du CCU comme Conseil local du patrimoine et modification du règlement sur le CCU en ce sens ;
- ◇ Adoption des dépenses du mois d'octobre au montant de 67 131,04 \$.

Les préoccupations et les questions des citoyennes et des citoyens

Deux personnes sont présentes. Les questions et les interventions ont porté sur les sujets suivants :

- 1- Règles claires concernant le transport de marchandise par le service d'hélicoptère ;
- 2- Remise aux citoyens et citoyennes des balises non utilisées pour le pont de glace ;
- 3- Pourquoi les questions et réponses faites lors de la séance de conseil ne sont-elles plus reproduites dans la bernache cravant ?
- 4- Mettre l'enregistrement des séances du conseil sur le site web de la Municipalité ;
- 5- Le coût de transport du carburant ;

- 6- Le coût du manque à gagner pour l'exemption de taxes des terrains du Regroupement pour la pérennité de l'île verte ;
- 7- L'accès public aux terrains et l'acceptabilité de la Municipalité de la situation (exemption de taxes et terrains privés) ;
- 8- Visite de la STQ et rencontre publique.
- 9- La participation de la population à la préparation du budget ;
- 10- La place de l'aménagement du Quai-d'en-Haut dans le prochain plan triennal d'immobilisation ;
- 11- Réalisation d'un document d'accueil pour les nou-

- veaux propriétaires afin qu'ils sachent le fonctionnement de la Municipalité, les services, etc.
- 12- État d'avancement de l'organisation des fêtes du 150e anniversaire de la Municipalité ;
 - 13- Contrat pour l'entretien des chemins d'hiver ;
 - 14- La présence de coyotes au Bout-d'en-Haut préoccupante en raison du nombre important de bêtes ;
 - 15- Reportage à l'émission Découverte sur les ACV, le 19 novembre.

Services municipaux Direction générale

Denis Cusson

Comptabilité

Martine Girard

Voirie d'été

Collecte des ordures

Denis Legault

Bibliothèque

Louise Alain

Centre de récupération

Keaven-Yannick

Desrochers

Inspectrice en bâtiment et en environnement

Julie Lemieux

Tél.: 418-867-2485 poste 251

Courriel :

jlemieux@mrcrdl.quebec

Agent de développement rural

Gérald Dionne jr.

Tél.: 418-551-8423

Courriel :

gditione@mrcrdl.quebec

Membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Présidente :

Michèle Giresse

Membres :

Geneviève Boudreault, Keaven-Yannick Desrochers, Aline Grenon, Jean Pettigrew, Gail Richardson

Représentante du conseil:

Louise Newbury

Séance du conseil du 2 décembre 2023

Les décisions du conseil

- ◇ Adoption du paiement des honoraires de la firme d'ingénieurs TR3E pour l'agrandissement du Pavillon Lindsay au montant de 3 449,25 \$ (tti) ;
- ◇ Adoption de l'accord de subvention avec le ministère du Patrimoine canadien pour la célébration du 150e anniversaire de la Municipalité;
- ◇ Nomination de Denis Cusson et Denis Legault pour exercer respectivement les fonctions de personne désignée principale et celle de personne désignée substitut tel que prévu à l'entente intermunicipale relative à la surveillance des cours d'eau et à l'enlèvement des obstructions ;
- ◇ Adoption des dépenses pour les travaux réalisés par le programme PPA-CE ;
- ◇ Adoption des frais de formation pour les premiers répondants à M. Jérôme Fournier au montant de 962,86 \$ et à M. Maxime Berger au montant de 951,86 \$;
- ◇ Endossement d'un emprunt de la Corporation des Maisons du Phare au montant de 30 000 \$ auprès de la Caisse Desjardins de Viger et Ville-ray ;
- ◇ Adoption des demandes de permis PIIA de M. Maurice Rochette et Mme Denise Petel pour le 7107 chemin de l'île et de M. Yves Legris et Mme Carole Dubreuil pour le 7802, chemin de l'île;
- ◇ Adoption des dépenses du mois d'octobre au montant de 70 041,52 \$.

Service de santé

Myriam Beaulieu-Cyr, inf.
Judith Dumais, inf.

Premiers répondants

Geneviève Boudreault, André-Pierre Contandriopoulos, Louise Deschenes, Sylvie Desrosiers, Gérald Dionne jr, Matthieu Huck, André Malo, Denis Michaud, Louise Newbury, Gail Richardson, Bastien Vézina

Téléphone : **418-898-2248**
418-863-2941 (cell)

Dispensaire
6001, chemin de l'Île
Urgence : 9-1-1

Les préoccupations et les questions des citoyennes et des citoyens

Deux personnes sont présentes. Les questions et les interventions ont porté sur les sujets suivants :

- 1- L'identification du nom d'un propriétaire dans une demande de permis ;
- 2- La tenue d'une rencontre de la population sur la façon dont se fait la chasse ;
- 3- Action de la Municipalité à l'égard des personnes âgées pour faciliter leur maintien à l'île ;
- 4- Le rétablissement d'une liste téléphonique des personnes résidentes à l'île en hiver ;
- 5- L'endossement d'un emprunt fait par la Corporation des Maisons du Phare ;
- 6- Dans le budget créer un

fonds à partir des Surplus accumulés non affectés en vue des effets causés par les changements climatiques ;

7- Au Comité sur la gestion des matières résiduelles, réfléchir à l'éducation et à la promotion sur le recyclage ;

8- Faire connaître l'application « Club Partage » qui favorise l'emprunt de matériel entre les citoyens ;

9- Y a-t-il du développement sur le transport interurbain à la MRC?

Horaire du service d'hélicoptère pour les Fêtes

Horaire spécial Période des fêtes		
Jour	Avant-midi	Après-midi
23-déc-23	8h à 11h	Aucun vol
24-déc-23	8h à 11h	Aucun vol
25-déc-23	Aucun vol	Aucun vol
26-déc-23	Aucun vol	12h à 15h30
27-déc-23	8h à 11h	14h à 15h30
28-déc-23	8h à 11h	14h à 15h30
29-déc-23	8h à 9h30	13h30 à 15h30
30-déc-23	8h à 11h	Aucun vol
31-déc-23	8h à 11h	Aucun vol
01-janv-24	Aucun vol	Aucun vol
02-janv-24	Aucun vol	12h à 15h30
03-janv-24	Retour à l'horaire régulier.	

LIGNE
INFO TRANSPORT : Pour connaître l'état du
418-898-3287 service d'hélicoptère

Budget municipal 2024

Discours de la mairesse sur le budget 2024

Chers citoyens et chères citoyennes,

Nous vous déposons aujourd'hui notre budget, pour l'année 2024 qui est dans la continuité des budgets des années précédentes avec quelques nouveaux éléments.

Comme d'habitude plusieurs augmentations des dépenses s'imposent d'elles-mêmes, comme la Sûreté du Québec, les quotes-parts de la MRC, Hydro-Québec et les assurances. Pour 2024, nous avons une augmentation des quotes-parts de la MRC pour le service d'inspection en bâtiment. L'inspectrice en bâtiment fournira le service toutes les semaines plutôt qu'aux deux semaines comme les dernières années et 3 visites sont planifiées sur l'île durant la saison du traversier.

Nous avons budgété une ressource additionnelle dans l'équipe d'administration pour amorcer une douce transition avec l'équipe en place et pour assurer une redondance en cas d'absences non planifiées. Il serait irresponsable de notre part de ne pas commencer à y penser et nous nous devons de prévoir une continuité en cas de retrait d'un des membres de notre équipe.

Les salaires ont été majorés de 4,2 % pour correspondre au niveau d'inflation (IPC) en octobre et ainsi aider nos employés à faire face à l'augmentation des coûts de consommation. Nous avons majoré le salaire du centre de tri, mais cette augmentation n'a pas d'impact sur le budget

puisque le nombre d'heures pour le travail est moindre que les heures budgétées en 2023. Nous avons budgété un montant forfaitaire pour un employé qui aura pour tâche principale de travailler à la rénovation des bâtiments municipaux qui, malheureusement, ne sont pas admissibles au programme TECQ. Nous avons aussi budgété un autre salaire forfaitaire, en sécurité incendie, pour assurer l'inspection des bâtiments.

Nous ajoutons cette année une autre dépense reliée à la construction d'un garage municipal. C'est un projet de 512 000\$. Le projet est financé à 70 % par le programme PRACIM et la part de la Municipalité sera d'environ 154 000\$ qu'il faudra emprunter.

La taxe de traitement des matières résiduelles augmente cette année de 34,3 % puisque le volume de nos déchets augmente alors que le volume de nos matières recyclables diminue. Il sera important de se reprendre en main pour la prochaine année et de miser sur une réduction de notre empreinte écologique si nous voulons laisser une terre en santé pour les générations futures.

Notre marge de manœuvre est très mince considérant le nombre peu élevé de citoyens. L'impact de chacune des dépenses, si petite soit-elle, prend des proportions impor-

tantes sur le pourcentage d'augmentation de la taxe foncière générale.

Nous avons la chance de pouvoir bénéficier de différents programmes qui nous permettent de réaliser nos projets d'immobilisation. Sans le financement du programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), ou des programmes PRACIM et PRABANT, nous serions très limités dans nos réalisations, ou très endettés.

Notre redevance sur le traversier nous permet de recevoir chaque année un petit montant, prélevé auprès des visiteurs sur le traversier, qui devient est un petit levier qui nous aide à financer différents projets. Cette année nous recevrons environ 10 800 \$. De plus, nous recevons chaque année un montant de 4 315 \$ du projet éolien Nicola-Rioux et Roncevaux que nous accumulons pour des projets spéciaux. En 2023, cette réserve a constitué une partie de notre mise de fonds pour la construction d'un parc pour enfants.

Notre évaluation foncière a augmenté de 39,5 %. Elle est passée de 40 671 400 \$ à 56 730 200 \$. Nous constatons que cette mise à jour de l'évaluation des propriétés, par la MRC, vient brasser les cartes. Les évaluations ne sont pas proportionnelles pour tous les propriétaires. Au moins 52 contribuables pourront compter sur une baisse de taxes, pour 23

autres, leur augmentation sera inférieure à 50 \$. Mais pour certains, comme il y a une bonne majoration de la valeur de leur propriété, l'augmentation des taxes se fera sentir davantage.

Voici donc les grandes lignes de notre budget 2024 :

DÉPENSES :

Administration générale :

L'administration générale passe de 190 273 \$ à 212 143 \$ cette augmentation s'explique entre autres par une série d'ajouts et de soustraction notamment :

- Le budget pour les équipements informatiques (ordinateur et serveur) est réduit des 3 884\$ puisque nous avons fini de payer pour ces achats qui avaient été répartis sur une période de 3 ans ;
- Majoration pour l'ensemble des salaires;
- Ajout d'une ressource en administration;
- Augmentation des honoraires du comptable;
- Augmentation du nombre d'heure pour le poste de comptabilité / directrice adjointe;
- Majoration de la dépense pour les services juridiques;
- Diminution de la quote-part pour l'évaluation municipale.

Sécurité publique :

Le budget de la sécurité publique passe de 42 501 \$ à 44 014 \$. L'ajustement budgétaire s'explique par :

- Augmentation de la facture de la SQ de 3,7%. La facture passe à 35 114\$;

(suite page 5)

Budget municipal 2024

(suite de la page 4)

- Salaire forfaitaire pour les visites en sécurité incendie.

Transport :

Le budget du transport passe de 126 502 \$ à 115 761 \$. L'ajustement budgétaire s'explique par :

- Majoration de 4,2 % du salaire pour l'employé de voirie;
- Achat d'un épandeur de sable, de chaînes pour le tracteur et de sable. Remboursement de la dépense effectuée en 2023;
- Diminution du budget d'entretien des véhicules à 4 500 \$;
- Moins d'achat de gravier.

Hygiène du milieu :

Le budget du poste hygiène du milieu passe de 33 413 \$ à 34 801 \$. Les éléments principaux qui ont eu un impact sur le budget sont :

- Augmentation de la Quote-part de la MRC,
- Augmentation des dépenses.

Santé et bien-être :

Le budget de santé et bien-être passe de 6 599 \$ à 8 723 \$. Les éléments principaux qui ont eu un impact sur le budget sont :

- Contribution au projet d'embauche d'une ressource par le comité de santé.

DÉPENSES

Dépenses générales	
Administration générale	212 143 \$
Sécurité publique	44 014 \$
Transports	115 761 \$
Hygiène du milieu	34 801 \$
Santé et bien-être	8 723 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	32 723 \$
Loisirs et Culture	82 155 \$
Frais de financement	10 895 \$
Remboursement de la dette à long terme	7 500 \$
TOTAL DES DÉPENSES GÉNÉRALES	548 715 \$

Aménagement, urbanisme et développement :

Le budget d'aménagement, urbanisme et développement passe de 28 675 \$ à 32 723 \$. Les éléments principaux qui ont eu un impact sur le budget sont :

- Majoration de 2 625 \$ de la quote-part de la MRC pour les inspections en urbanisme;
- Majoration des quote-part de la MRC;
- Augmentation des assurances pour la station du phare.

Loisir et culture :

Le budget des loisirs et de la culture passe de 58 037 \$ à 82 155 \$. Les éléments principaux qui ont eu un impact sur le budget sont :

- Aides financières de 2 600 \$ à la Corporation de loisir et de la culture de l'île Verte et de 2 000 \$ à la bibliothèque pour la planification d'activités de loisir et de culture pour les résidents;
- Acquisition de l'exposition de Jean Cloutier à raison de 2 000 \$ par année pendant 5 ans;

- Budget de 22 500 \$ pour les fêtes du 150e. La contribution de la Municipalité sera de 5 000 \$. Nous avons obtenu de Patrimoine Canada 12 800 \$ et pour le reste nous solliciterons d'autres programmes de financement.

Frais de financement :

Les frais de financement passent de 5 535 \$ à 10 895 \$.

- Centre communautaire, bureau municipal, garage municipal et TECQ. Les taux d'intérêt ont augmenté en 2023 et nous avons ajouté le financement pour le nouveau garage municipal.

Remboursement de la dette à long terme :

Le remboursement de la dette passe de 5 100 \$ à 7 500 \$.

- Nous avons maintenant un prêt pour le centre communautaire, pour les projets TECQ, pour le bureau municipal et pour la construction d'un nouveau garage municipal.

RECETTES :

Taxe foncière générale et autres :
Nous aurons, en 2024, un budget de fonctionnement de 548 715 \$, avant les immobilisations, qui implique une contribution directe de la part des contribuables de 324 540 \$ pour la taxe foncière générale et de 367 421 \$ si on ajoute les taxes spéciales pour le remboursement de la dette pour le centre communautaire, le TECQ, le bureau municipal et le nouveau garage municipal et la taxe des matières résiduelles. Notre taux de taxe générale a baissé de 24,59 % mais notre taxe pour les matières résiduelles a augmenté de 34,3 %. Notre prélèvement auprès des résidents augmente de 6,9 % avant les matières résiduelles, mais en ajoutant les matières résiduelles, c'est une augmentation de 8,4 % du montant prélevé directement auprès des résidents.

Louise Newbury, Mairesse
Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

RECETTES

Recettes générales

Taxe foncière générale	324 540 \$
Taxe spéciale Centre communautaire (R.151)	9 068 \$
Taxe spéciale Rénovation toitures bureau municipal et hangar (R.192)	6 168 \$
Taxe spéciale Garage municipal (R.200)	3 868 \$
Taxe de service sur le traitement des matières résiduelles	23 777 \$
Paiements tenant lieu de taxes	4 181 \$
Services rendus	33 252 \$
Imposition des droits	8 500 \$
Intérêts	1 975 \$
Autres revenus	11 500 \$
Transferts	102 006 \$
Affectations	
Surplus accumulé non affecté	9 850 \$
Fonds d'infrastructures des équipements culturels	3 330 \$
Fonds éolien	6 700 \$
TOTAL DES RECETTES ET AFFECTATIONS	548 715 \$

Budget municipal 2024 : Plan triennal d'immobilisation

	Année 2024	Année 2025	Année 2026
Projet 1 : Infrastructures municipales - Aménagement du Quai-d'en-Haut	30 000 \$	0 \$	0 \$
Projet 2 : Infrastructures touristiques - École Michaud : réfection hangar à bateaux	20 000 \$	0 \$	0 \$
Projet 3 : Accès universel bâtiments municipaux / ouvre-porte électrique	20 357 \$	0 \$	0 \$
Projet 4 : Infrastructures municipales - Garage municipal	511 244 \$	0 \$	0 \$
Projet 5 : Infrastructures municipales - Sablière (Centre de récupération) / remplacement de la clôture	5 000 \$	0 \$	0 \$
Projet 6 : Infrastructures touristiques - Station du Phare : Rénovation Cabane du criard et Cabane à l'huile, aménagement toilette Pavillon Lindsay	251 500 \$	0 \$	0 \$
Projet 7 : Infrastructures touristiques - Station du Phare / Mise à niveau sentiers du Blanc	12 766 \$	0 \$	0 \$
Projet 8 : Infrastructures municipales - Voirie / Remise en état des chemins municipaux	63 507 \$	10 300 \$	10 300 \$
Projet 9 : Infrastructures municipales - Centre communautaire / équipement visioconférence	10 000 \$	0 \$	0 \$
Projet 10 : Infrastructures municipales - Bureau municipal / réfection de fenêtres et peinture de la toiture	10 000 \$	0 \$	0 \$
Projet 11 : Infrastructures municipales – Aménagement d'un parc pour adolescents	0 \$	10 000 \$	0 \$
Projet 12 : Restauration de bâtiments patrimoniaux	12 500 \$	0 \$	0 \$
Projet 13 : Infrastructures touristiques - Rafraîchissement des panneaux de signalisation touristique billetterie de L'Isle-Verte et Chemin de l'Île	5 400 \$	0 \$	0 \$

Financement prévu pour la réalisation des travaux

Projet 1 : Financement par la réserve de la subvention du ministère des Pêches et Océans pour la réparation du quai lors de son acquisition pour un montant de 5 000 \$, par le Fonds des Infrastructures pour le développement économique, culturel, de loisir et de transport pour un montant de 5 000 \$ et par le programme TECQ pour un montant de 20 000 \$;

Projet 2 : Financement par le programme TECQ ;

Projet 3 : Financement par le programme Nouveaux horizons pour 15 000 \$ et le programme TECQ pour 5 357 \$;

Projet 4 : Financement par le programme PRACIM pour un montant de 357 871 \$, par le règlement d'emprunt no 200 pour 153 373 \$;

Projet 5 : Financement à même le Fonds d'infrastructures municipales de la Municipalité ;

Projet 6 : Financement de la restauration de la Cabane du criard au montant de 95 000 \$, de la Cabane à l'huile au montant de 70 000 \$ par le programme TECQ et l'installation d'une toilette au Pavillon Lindsay au coût de 86 500 \$ par une subvention du programme PRIMA ;

Projet 7 : Financement pour 8 426 \$ par le programme PAFIRSPA, pour 3 064 \$ par le

programme TECQ et pour 1 277 \$ par le FIECLT ;

Projet 8 : Financement pour la sécurité de la côte du Portage par le programme TECQ au montant de 53 207 \$ et diverses interventions pour les fossés et bordures du chemin par le programme PPA-CE au montant de 10 300 \$, en 2025 et 2026 le remplacement de ponceaux au montant annuel de 10 300 \$ annuellement par le programme PPA-CE ;

Projet 9 : Financement pour l'acquisition et l'installation d'équipements de visioconférence au montant de 10 000 \$ par nos surplus accumulés non affectés pour un montant de

8 000 \$ et par une subvention du Fonds de soutien à la ruralité pour un montant de 2 000 \$;

Projet 10 : Financement par le règlement d'emprunt numéro 192 ;

Projet 11 : En 2025 l'élaboration d'un parc au Pavillon Lindsay au montant de 10 000 \$ financé pour 8 000 \$ par nos surplus accumulés non affectés et par un programme de l'URLS pour un montant de 2 000 \$;

Projet 12 : Financement par le Programme territorial de restauration patrimoniale pour un montant de 7 500 \$ et par le Fonds éolien pour 5 000 \$;

Projet 13 : Financement par le Fonds d'infrastructures des équipements culturels, de loisir, et de développement économique et de transport pour un montant de 5 400 \$.

Taux de taxation

Les taux de taxation par 100 \$ d'évaluation conformément au rôle d'évaluation en vigueur le 1^{er} janvier 2024 sont :

Taxe foncière générale 0,5721 \$
Centre communautaire 0,0160 \$
Toiture Bureau munic 0,0109 \$
Garage municipal 0,0068 \$
Collecte des ordures:

Taux de base de 98 \$ pour une unité

Tarifs des services municipaux en urbanisme et administration: augmentation de 4,2 %

Bibliothèque

Le Coin des bibliophiles

Place au cinéma!

Jeudi le 28 décembre, à partir de 15 heures, nous aurons l'honneur de recevoir le cinéaste Bernard Émond qui viendra nous présenter *Une femme respectable*, son plus récent long-métrage mettant en vedette Héléne Florent. Le réalisateur sera accompagné de notre concitoyenne Annie Jean, qui a réalisé le montage du film. La projection sera suivie d'une discussion avec le public.

Synopsis

Décembre, 1931. Un notaire et un curé de Trois-Rivières se rendent chez Rose pour leur donner des nouvelles de son mari. Paul-Émile a refait sa vie auprès d'une autre femme et il a eu trois enfants. La crise économique a cependant rendu leur existence précaire et à la mort de leur mère, Rose les accueille chez elle. Celle qui a toujours rêvé de vivre la maternité possède suffisamment d'argent pour pourvoir à leur avenir. Son mari se sent toutefois étouffé

dans cette demeure, devant réfréner ses désirs.

Club de lecture

En 2024, la première rencontre de l'année du Club de lecture se tiendra mardi le 16 janvier et les discussions porteront sur le roman *Éden* de Audur Ava Olafsdottir. *L'autre nom*, de Jon Foss, récipiendaire du Prix Nobel de littérature, est le titre choisi pour les échanges du mardi 13 février.

Vous pouvez vous joindre au Club de lecture en tout temps et pour vous préparer, des exemplaires de tous les livres sont disponibles à la bibliothèque. Des copies numériques sont aussi accessibles.

Nouveautés et horaire du temps des Fêtes

Une nouvelle collection temporaire provenant du Réseau des bibliothèques du Bas Saint-Laurent est disponible à la bibliothèque : romans, essais,



ouvrages de référence, ainsi que nombre de nouvelles bandes-dessinées, albums et romans jeunesse vous y attendent! Durant la période des Fêtes, la bibliothèque sera ouverte selon l'horaire habituel, les mardis, de 13 h à 15 h.

Les membres du Comité de bibliothèque se joignent à moi pour vous souhaiter de très joyeuses Fêtes!

Louise Alain et le Comité de bibliothèque

Modalités de paiement des taxes

Les modalités applicables au paiement des taxes foncières, compensations et autres tarifications prévues dans la présente résolution sont établies comme suit :

a) lorsque le montant total du compte de taxes pour l'année en cours est inférieur à 1 000 \$, le compte de taxes est payable en un

seul versement le 1^{er} mars 2024 ;

b) lorsque le montant total du compte de taxes est d'au moins 1 000 \$ et inférieur à 2 000 \$, le contribuable peut le payer en deux versements égaux dont le premier est payable le 1^{er} mars 2023 et le second le 1^{er} juin 2024 ;

c) lorsque le montant total du compte de taxes est d'au moins 2 000 \$ le contribuable peut le payer en trois versements égaux dont le premier est payable le 1^{er} mars 2024, le second le 1^{er} juin 2024 et le troisième le 1^{er} août 2024.

**Bibliothèque Municipale****Coordonnatrice :**

Louise Alain

Horaire régulier

Mardi

De 13 h à 15 h

Courrier électronique :

biblio.douleurs@crsbp.net

Comité de la bibliothèque municipale

Membres: *Louise Alain, Sylvie Desrosiers, Danielle Pitre, Noëlle Sorin, Lucille Vien*

Coordonnatrice:

Louise Alain

Conseillère responsable de la bibliothèque

Joanie Harrison

Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs



Vieux-Presbytère
6201, chemin de l'Île
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs
G0L 1K0
Téléphone : 418-898-3451

Messagerie administration : mun_ndsd-ileverte@ileverte.qc.ca
Comptabilité : comptabilite-ndsd@ileverte.qc.ca

Retrouvez-nous sur le Web!

www.ileverte-municipalite.com
Tourisme: www.ileverte-tourisme.com

Membres du conseil municipal

Mairesse : *Louise Newbury*
1-418-559-5128
lnewbury5404@gmail.com

Conseillers :
poste 1- *Charles Méthé*,
1-418-931-3158
charles_methe@hotmail.com

poste 2- *André-Pierre Contandriopoulos*,
1-514-688-0107
apcontand@gmail.com

poste 3- *Joanie Harrison*
1-514-464-0992
joanie_87@msn.com

poste 4 - *Luce Provencher*
1-819-690-2032
lulu-pro@hotmail.com

La municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs a été fondée le 18 novembre 1874 peu après la fondation de la paroisse catholique de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs le 1^{er} janvier 1874. Elle fait partie des onze municipalités regroupées au sein de la MRC de Rivière-du-Loup.

Elle occupe le territoire entier de **PÎle Verte** dans l'Estuaire du Saint-Laurent à environ 2 kilomètres au large de la rive sud dans la région du Bas-St-Laurent. Son emblème floral est la **mertensie maritime** et son emblème animalier est la **bernache cravant**.

L'accès à l'Île se fait par un traversier, le Peter-Fraser, entre mai et novembre et par hélicoptère de novembre à mai. Ces transports sont opérés par la Société des traversiers du Québec.



À votre agenda en Décembre 2023 et Janvier 2024

28 décembre 2023

15h : Cinéma, Centre communautaire de l'Île

Semaine du 7 janvier 2024

Mardi 9 janvier, 13 h - 15h, Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île

Samedi 13 janvier 9 h, Séance régulière du conseil, Centre communautaire de l'Île

Semaine du 14 janvier 2024

Mardi 16 janvier, 13 h - 15h, Service

bibliothèque, Centre communautaire de l'Île

Mardi 16 janvier, 14 h, Club de lecture, Centre communautaire de l'Île

Semaine du 21 janvier 2024

Mardi 23 janvier, 13 h - 15h, Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île

Semaine du 28 janvier 2024

Mardi 30 janvier, 13 h - 15h, Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île

Dernier quartier



5

Nouvelle lune



13

Premier quartier



19

Pleine lune



27

Les grandes mers en Décembre

Les hautes marées auront lieu du 13 au 16 décembre. La plus haute marée aura lieu le 14 décembre à 5,1 m (16,8 pi).

Dernier quartier



3

Nouvelle lune



11

Premier quartier



17

Pleine lune



25

Les grandes mers en Janvier

Les hautes marées auront lieu du 10 au 14 janvier. La plus haute marée aura lieu le 12 janvier à 5,2 m (17 pi).